

## Le Fonds FTQ réagit aux critiques sur ses frais

5 juillet 2011 | 16h01  
- ARGENT

### [Jean-François Cloutier](#)

Argent

Alors qu'un expert financier soutient que les frais de gestion du Fonds FTQ sont beaucoup trop élevés, le pdg du Fonds FTQ, Yvon Bolduc, défend avec véhémence le niveau de ces frais et affirme qu'ils se comparent avantageusement à la moyenne de l'industrie.



Photo : Reuters /

De passage sur le plateau d'Argent, M. Bolduc a remis en question le raisonnement de Fabien Major, président de Major Gestion d'Actifs, selon lequel les actionnaires du Fonds paieraient 50% trop cher pour voir administrer leur argent par l'institution.

Le Fonds de solidarité a un ratio de frais de gestion de 1,5%. M. Major estime que c'est 0,5 point de plus que le ratio moyen de fonds offrant le même niveau de service.

«M. Major ne connaît pas la mission du Fonds et l'aspect capital de risque. Au Canada, il y a 18 fonds de capital de risque et le ratio médian des frais de gestion est de 4,2%. Il y a plus de 50 fonds de PME canadiennes et la médiane est de 2,7%», a souligné Yvon Bolduc.

M. Bolduc a aussi remis en question l'idée selon laquelle le demi-point de plus demandé par le Fonds de solidarité représentait une somme de 400 M\$ sur des actifs de plus de 8 G\$.

«Nos frais de gestion ont été de 117 M\$ l'an dernier, alors je ne sais pas où M. Major va chercher ce chiffre», a-t-il dit.

Appelé à préciser sa pensée, M. Major a pour sa part maintenu sa version selon laquelle le ratio des frais de gestion des fonds les plus comparables au Fonds FTQ se situe à 1%.

Il a donné l'exemple des fonds communs TD de série E, des fonds Fidelity de série F, de fonds de la firme Beutel Goodman. «C'est une erreur de comparer le Fonds avec des fonds communs qui

offrent des services de planification financière, la possibilité de retirer son argent à tout moment, du personnel pour répondre aux questions, parfois des garanties de rendements. Le Fonds n'offre rien de tout ça», a-t-il expliqué.

M. Major a ajouté qu'il existait des fonds de PME canadiennes dont le ratio de frais de gestion était aussi bas que 0,7%.

M. Major a expliqué que le chiffre de 400 M\$ se voulait une estimation sur dix ans du manque à gagner pour les actionnaires du Fonds dû aux frais de gestion trop élevés. «Le Fonds a l'habitude de présenter son rendement sur dix ans. Je calcule que les actionnaires paient environ 40 M\$ de trop par année. Avec les intérêts composés, c'est une somme qui augmente très vite», a-t-il souligné.